



Xavier Rennotte Hydromelier apiculteur

Bio Info Cela fait cinq ans que Nectar & Co existe?

Xavier Rennotte Notre société a été créée il y a cinq ans mais nos produits sont sur le marché depuis quatre ans. Nous avons aujourd'hui treize sortes de miel, une crème de noisettes, des bonbons, du vinaigre et un hydromiel depuis quelques semaines. Nous développons aussi d'autres produits comme le nougat. La plupart des nougats qui existent, même en bio, contiennent au maximum 5% de miel, et le reste c'est du fructose, du glucose, du sucre de canne, des amandes qui viennent de très loin, et on indique sur le produit origine « E.U. et Non E.U. ». Parce que le pain azyme, la fine tranche d'hostie qu'on met sur le nougat, est le seul ingrédient qui provient d'Europe ! Moi, je dis non. Le bio, c'est du local et du régional. Nous travaillons sur un nougat 100% miel.



B.I. Faire du miel en bio, aujourd'hui, c'est la seule voie juste pour vous ?

X.R. Je ne suis pas contre le conventionnel ou les apiculteurs qui ne sont pas labellisés. Clairement, un label, c'est quelque chose pour lequel on paie. Mais il existe à côté des valeurs bien plus importantes, qui sont l'éthique, l'humain, et tout ce qui est juste. J'ai un de mes meilleurs amis qui parle toujours de la congruence, et la congruence c'est dire ce que tu fais, faire ce que tu penses et penser ce que tu dis. La cohérence. Aujourd'hui, Nectar & Co doit être cohérent. Depuis cinq ans, j'ai eu l'occasion de rencontrer des gens vrais et d'autres qui ne le sont pas. Il y a de très bons apiculteurs qui ne sont pas en bio, mais il y en a aussi beaucoup de très mauvais. Si on veut vendre des produits apicoles biologiques de qualité tracée, cela a un impact sur le prix forcément. Mais c'est ça la chef, la traçabilité. Le consommateur a besoin de cela. Et ça le bio le permet, grâce à son cahier des charges. Le contrôle bio ne se fait pas que sur le produit mais aussi sur tout ce qu'il y a autour, de la production en passant par la transformation ou la vente.

B.I. Vous venez de sortir un hydromiel bio

X.R. Pour l'hydromiel biologique, le règlement est strict. C'est du miel, de l'eau et des levures. C'est tout.

Créateur

L'hydromiel Nectar & co

THE BEE COMPANY

La législation bio oblige l'utilisation stricte de miel, de l'eau et des levures. Mais quelle réussite ! Et quel nectar. Avec un taux d'alcool de 11,50% ; demi-sec. À boire frappé. 15 euros la bouteille de 55 cl.



Pour moi, c'est la preuve qu'on peut vraiment faire un produit bio. C'est permis d'utiliser un auxiliaire technologique, mais c'est bien spécifique, puisqu'il s'agit d'argile et de tanins naturels. Ce qui veut dire qu'il faut être inventif pour trouver des solutions de production plus naturelles, plus saines et plus justes, en le faisant vieillir, en utilisant des techniques de refroidissement ou de chauffage, etc. Ce que j'aime dans ce règlement de l'agriculture biologique, c'est que le producteur doit réfléchir et trouver des solutions naturelles, humaines, censées.

B.I. Vous dénoncez les pratiques commerciales douteuses

X.R. La gelée royale, c'est le produit qui a été le plus corrompu et qui est le plus sujet de fraudes et ça va être le cas encore longtemps, sans doute. Aujourd'hui, d'autres produits arrivent sur le marché comme la propolis et le pollen et c'est là où

l'Europe doit faire attention à ce qui est importé. C'est trop tard pour la gelée royale. Les gens sont conditionnés à acheter celle qui n'est pas chère. On peut acheter 1kg de gelée royale congelée pour 50 euros en Chine. Le consommateur se retrouve une fois de plus complètement perdu quand il voit sur le rayon du magasin, deux pots côte à côte, un qui contient 10g et qui coûte 30 euros et un autre de 20g qui coûte 9 euros, alors que la mention « AB » figure sur les deux pots.

B.I. Comment voyez-vous l'avenir des produits de la ruche ?

X.R. Je suis intimement convaincu qu'il y a une place chez nous pour les petits artisans qui sont prêts à travailler les produits de la ruche de façon convenable. Actuellement, il y a un manque de contrôle pour l'Europe mais ça devrait changer. Comme elles ne vont pas pouvoir arrêter les pesticides, parce qu'elles sont obligées de suivre l'agriculture, les instances européennes vont être plus strictes pour le reste, et être plus protectionnistes, je l'espère en tous les cas. L'apiculture européenne est à l'avance, et elle a le vent en poupe, avec beaucoup de personnes qui font de la recherche... et qui trouvent. ●

Propos recueillis par
Anne Gillet